Biofongicide sous forme de poudre mouillable
Pour usage sur les tomates, concombres, poivrons et ornementales de serre;
courges et concombres (sous-groupe 9B)

# INFLUENCE WP

**COMMERCIAL**

**GARANTIE : Poudre d'ail…..70,1%**

**NUMÉRO D'HOMOLOGATION 29667**
**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU**
**ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX**
**ATTENTION - IRRITANT POUR LA PEAU**

**CONTENU NET : 10 kilogrammes**

**Fabriqué par :**

**AEF Global Inc.**
**201, Mgr-Bourget**
**Lévis, QC**
**G6V 6Z3**
**(418) 838-4441**

**Ligne d'assistance sans frais : 1-866-622-3222**
**www.aefglobal.com**

**MODE D'EMPLOI :**

Utiliser une bouillie d'arrosage fraîchement préparée à chaque nouvelle application.

**EMPÊCHER** les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

**Informations générales** :

INFLUENCE WP est une poudre mouillable contenant de la poudre d'ail comme matière active. INFLUENCE WP s'attaque aux champignons qui causent le blanc, le mildiou, pourriture des semences/fonte de semis en pré-émergence et pourriture racinaire sur certaines cultures en serre. INFLUENCE WP devrait être appliqué préventivement ou dès l'apparition des premiers signes d'infection. INFLUENCE WP doit être appliqué sur le feuillage ou à la surface du substrat, dépendant de la maladie visée. Référer au tableau sur les "directives d'usage spécifiques à la culture" pour de plus amples informations.

Le délai d'attente avant la récolte (DAR) est 0 (zero) jour.

**Instructions de mélange :**

Ajouter la quantité requise d'INFLUENCE WP dans un volume d'eau propre approprié pour obtenir une bonne couverture. Il est recommandé de remplir le réservoir ou pulvérisateur avec une certaine quantité d'eau propre avant d'ajouter l'INFLUENCE WP pour éviter qu'il ne se dépose. Agiter constamment afin de maintenir la suspension.

**Directives d'usage spécifiques à la culture**

<table>
<tr><th colspan="3">TOMATES DE SERRE</th></tr>
<tr><th>Maladie</th><th>Niveau de protection</th><th>Directives</th></tr>
<tr><td>Blanc<br>(Oidium neolycopersici)</td><td>Répression</td><td rowspan="2">Pulvériser sur le feuillage et la surface du substrat à raison de 6.9 kg/ha dans un volume d'eau recommandé de 1000 L/ha. Assurer une couverture complète du feuillage.<br><br>Répéter les applications à des intervalles de 7-14 jours pour maintenir une réduction de la maladie.</td></tr>
<tr><td>Mildiou<br>(Phytophthora infestans)</td><td>Peut inhiber les symptômes*</td></tr>
<tr><td>Pourriture des semences / fonte des semis en pré-émergence et pourriture racinaire (Pythium spp., Rhizoctonia solani)</td><td>Répression partielle</td><td>Arroser la surface du substrat au moment du semis. Utiliser 10-20 kg dans 1000 L d'eau pour couvrir 300 $m^2$. Utiliser la dose la plus élevée lorsque la pression de la maladie est élevée ou lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Le taux le plus élevé fournira répression de la maladie</td></tr>
</table>

*Lorsqu'utilisé de paire avec des mesures de lutte intégrée.

| CONCOMBRES DE SERRE | | |
|---|---|---|
| **Maladie** | **Niveau de protection** | **Directives** |
| Blanc<br>*(Podosphaera xanthii)* | Répression | Pulvériser sur le feuillage et la surface du substrat à raison de 6.9 kg/ha dans un volume d'eau recommandé de 1000 L/ha. Assurer une couverture complète du feuillage.<br><br>Répéter les applications à des intervalles de 7-14 jours pour maintenir une réduction de la maladie. |
| Mildiou<br>*(Pseudoperonospora cubensis)* | Peut inhiber les symptômes* | |
| Pourriture des semences / fonte des semis en pré-émergence et pourriture racinaire<br>(*Pythium spp., Rhizoctonia solani)* | Répression partielle | Arroser la surface du substrat au moment du semis. Utiliser 10-20 kg dans 1000 L d'eau pour couvrir 300 $m^2$. Utiliser la dose la plus élevée lorsque la pression de la maladie est élevée ou lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Le taux le plus élevé fournira répression de la maladie |

*Lorsqu'utilisé de paire avec des mesures de lutte intégrée.

| POIVRON DE SERRE | | |
|---|---|---|
| **Maladie** | **Niveau de protection** | **Directives** |
| Pourriture des semences / fonte des semis en pré-émergence et pourriture racinaire<br>(*Pythium spp., Rhizoctonia solani)* | Répression | Arroser la surface du substrat au moment du semis. Utiliser 10-20 kg dans un volume d'eau recommandé de 1000 L pour couvrir 300 $m^2$. Utiliser la dose la plus élevée lorsque la pression de la maladie est élevée ou lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. |

| ORNEMENTALES EN SERRE | | |
|---|---|---|
| **Maladie** | **Niveau de protection** | **Directives** |
| Pourriture des semences / fonte des semis en pré-émergence et pourriture racinaire<br>(*Pythium spp., Rhizoctonia solani)* | Répression | Arroser la surface du substrat au moment du semis. Utiliser 10-20 kg dans un volume d'eau recommandé de 1000 L pour couvrir 300 $m^2$. Utiliser la dose la plus élevée lorsque la pression de la maladie est élevée ou lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. |

**SOUS-GROUPE 9B : COURGES/CONCOMBRES SOUS-GROUPE INCLUANT LES CITROULLES ET LES COURGES D'ÉTÉ ET D'HIVER**

**Application foliaire :** Blanc - Appliquer Influence WP en pulvérisation foliaire sur la culture afin de réprimer le champignon. Appliquer à raison de 6,9-8 kg/ha dans un taux minimum de dilution de 700L/ha. Les applications subséquentes peuvent être faites aux 7 à 14 jours si les symptômes persistent. Ne pas appliquer plus de 4 applications par saison.

**TAUX D'APPLICATION :**

| **Culture** | **Pathogène** | | **Taux (kg/ha)** |
|---|---|---|---|
| Sous-Groupe 9B : Courges/Concombre Sous-Groupe Incluant les Citrouilles et les Courges d'Été et d'Hiver | Répression du Blanc | *Sphaerotheca fuliginea (*syn. *Podosphaera xanthii*)<br><br>*Erysiphe cichoracearum* | 6.9-8.0 kg/ha |

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Peut irriter les yeux.
Peut irriter la peau.
Sensibilisant potentiel pour la peau.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter d'inhaler les particules de poussières et les brouillards de pulvérisation

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussures et des chaussettes ainsi que des lunettes de protection pour manipuler, mélanger, charger et appliquer le produit et durant toute activité de nettoyage et de réparation. De plus, les préposés au mélange et au chargement doivent porter un respirateur qui filtre les particules et les brouillards (masque antipoussière) de classe N-95, R-95, P-95 ou HE (norme minimale), et les applicateurs utilisant un pulvérisateur à moteur doivent porter un respirateur doté d'un dispositif de retenue de type cartouche à baïonnette (pour les particules) et d'un filtre N-95, R-95, P-95 ou HE. NE PAS circuler ou permettre à quiconque de circuler dans les sites traités jusqu'à ce que le produit pulvérisé soit sec.

Peut irriter les voies respiratoires.

Les personnes sensibles ou allergiques à l'ail devraient éviter de manipuler le produit.

La manipulation et le chargement d'INFLUENCE WP ainsi que les activités de nettoyage et d'entretien doivent se faire dans un endroit bien aéré.

Les personnes sans protection devront demeurer à l'extérieur des sites traités pendant toute la durée du traitement.

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter les symptômes.

## ENTREPOSAGE

Conserver le contenant bien fermé à l'écart de la lumière directe du soleil et à des températures entre 4 ° et 20° C. Une température d'entreposage plus froide est préférable. Pour éviter tout risque de contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture pour les humains ou pour les animaux.

## DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

3. Rendre le contenant vide inutilisable.

4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage de déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.* L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou des dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.